

Réf: Dossier N° 004639

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « E.K.M-BTP »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera 2, Lot 640, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/ 03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « E.K.M-BTP »

Objet : ETUDE, CONSTRUCTION BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE
- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera 2, Lot 640, Ilot 0

Dirigeant(s) : M KAMAGATE ASSOUMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01307 du 19/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08331/GTCA/RC/2021 du 19/11/2021

